



2025

DÉCISION MUNICIPALE

N°2025 - 112

En date du 21 novembre 2025

Objet : Société PIVETTA BATIMENT – attribution du marché n°2022LUZ05 – Lot N°1 GROS ŒUVRE – MACONNERIE- RAVALEMENT – Extension et aménagement du Centre Technique Municipal à Luzarches (95270)

Prise en application de la délibération N°2024-107 du Conseil Municipal de la commune de Luzarches en date du 5 décembre 2024, donnant délégation de pouvoir à Monsieur Le Maire dans les matières définies par l'article L.122-22 du Code général des collectivités territoriales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,
Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant l'avis de marché publié sur le site achatpublic.com sous le n°23-280 en date du 03 janvier 2023 ;

Considérant l'analyse du maître d'œuvre relative à l'ensemble des offres reçues pour le marché susvisé ;

Considérant la proposition de la maîtrise d'œuvre de retenir l'offre de base de la Société « PIVETTA BATIMENT » pour un montant de 255 000,00€ HT.

Monsieur le Maire de Luzarches,

DECIDE

Article 1^{er} : D'accepter l'offre de la Société « PIVETTA BATIMENT », sise ZAC du Gros Grelot – 2 avenue François Mitterrand à Thourotte (60150), Siret : 525 240 081 000 14 - pour un montant de 255 000,00€ HT soit 306 000,00€ TTC.

Article 2 : D'imputer ces dépenses sur le budget principal de la commune.

Article 3 : De préciser que l'exécution du marché débute à la notification du marché et à compter de la réception de l'ordre de service de démarrage.

Article 4 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise - 4 boulevard de l'Hautil BP 30322, (95027) Cergy-Pontoise cedex dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application www.telerecours.fr.



Michel MANSOUX
Maire

Date de notification :

Date de transmission au représentant de l'Etat : 24 novembre 2025

(pour les actes mentionnés à l'article L2131-2 du CGCT)

Date de publication : 25 novembre 2025

REÇU EN PREFECTURE

Le 24/11/2025

Application agréée E-legalite.com

